

5.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Klein Caroline (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement fait suite à l'unité d'enseignement LNEER1212 et suppose donc d'avoir atteint le niveau B1+ tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
Thèmes abordés	Les thèmes qui seront abordés pendant les cours en classe concernent les sujets d'études des étudiants des sections concernées.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'utiliser le néerlandais dans le contexte spécifique de son domaine d'études et de son avenir socio-professionnel et de communiquer de façon formelle et informelle en néerlandais à un niveau final de</p> <p><i>B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>PREMIER QUADRIMESTRE</p> <p>cours en présentiel (si la situation sanitaire le permet)</p> <p>1. Evaluation continue sur la base des travaux écrits, des présentations orales, d'un/des test(s) écrit(s) de vocabulaire et de la participation active (2 points pour les travaux écrits, 4 points pour les présentations, 4 points pour le(s) test(s) de vocabulaire, 2 points pour la participation active aux cours).</p> <p>2. Examen oral (8 points) durant la dernière semaine de cours basé sur un portefeuille d'articles constitué par l'étudiant et en lien avec les domaines d'études, et d'un échange direct et spontané avec l'enseignant sur la spécialité de l'étudiant, ses projets professionnels, etc.</p> <p>Ces modalités pourraient être transposées en distanciel en fonction de la situation sanitaire.</p> <p>DEUXIEME QUADRIMESTRE:</p> <p>Travail autonome et test oral avec le professeur en fin de quadrimestre.</p> <p>Les étudiants devront constituer un dossier culturel: portefeuille d'articles ou livre dans leur discipline et événements culturels (pièce de théâtre, exposition,...). A défendre oralement.</p> <p>répartition des points: Q1 (3/5) + Q2 (2/5)</p> <p>A la session de septembre, l'étudiant est tenu de représenter tous les travaux écrits, les présentations et les test de vocabulaire</p> <p>Attention:</p> <p>Toutes les parties d'évaluation sont obligatoires. Cependant, une absence (sans justificatif officiel) à un test d'évaluation permanente (tests et les présentations) entraînera un '0' pour ce même test ; une absence à un partiel ou examen écrit et/ou examen oral impliquera une note d'absence pour la totalité de l'évaluation et l'étudiant se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation.</p> <p>En ce qui concerne les demandes de 'note de présence', seules celles introduites via le bureau virtuel de l'étudiant-e seront prises en compte. Une demande de note de présence en décembre entraîne un zéro pour la totalité de l'évaluation Q1 ; l'étudiant-e ne peut la présenter au Q2 ; il peut cependant présenter les évaluations du Q2.</p> <p>En cas d'absence justifiée (par exemple pour maladie) pour un des examens, le certificat doit être envoyé au président ou à la présidente du jury, au secrétariat facultaire avec en copie le professeur et coordinateur de cours.</p> <p>Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez présenter cet examen à une autre date durant la session.</p> <p>En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du <i>Règlement général des études et des examens</i> de l'UCLouvain que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure dans l'année académique.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles lors des tests et examens LNEER1315 sont explicitement interdites et sera considérée comme un cas de tricherie.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours en groupes de 15-20 étudiants. • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. • Charge de travail Heures présentielles : 30h. (Q1) Travail autonome: 90h. (Q1+Q2) <p>Interaction avec les condisciples sur les sujets récents choisis en concertation avec l'enseignant selon les nouvelles découvertes. Interaction intégrant le vocabulaire courant et progressivement le vocabulaire spécifique au domaine d'étude de l'étudiant.</p> <p>Au cas par cas et en fonction des erreurs fréquentes ou sur demande, explications synthétiques des points de grammaire qui posent problème. Rédaction de travaux écrits.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la communication interactive.</p> <p>Les activités proposées ont pour objectif de développer la capacité à utiliser le néerlandais dans le contexte de la future vie professionnelle de l'étudiant mais aussi à communiquer avec aisance dans des situations rencontrées au quotidien.</p> <p>Dans le même temps, des exercices d'expression écrite devront être réalisés en dehors des cours et envoyés à l'enseignant pour correction et commentaires.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Syllabus/dossier de lecture (sur Moodle) et plate-forme Moodle. Documents distribués lors des séances.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		